18 janv. 1793
~~FRC~~ 17718
Case
FRC
20096

ARMAND-GUY KERSAINT

AU PRÉSIDENT

DE LA CONVENTION NATIONALE.

CITOYEN-PRÉSIDENT,

Ma ſanté depuis long-temps affoiblie, me rend l'habitude de la vie d'une Aſſemblée auſſi orageuſe que la Convention, impoſſible : mais ce qui m'eſt plus impoſſible encore, c'eſt de ſupporter la honte de m'aſſeoir dans ſon enceinte avec des hommes de ſang, alors que leur avis, précédé de la terreur, l'emporte ſur celui des gens de bien........ alors que Marat l'emporte ſur Pétion.

Si l'amour de mon pays m'a fait endurer le malheur d'être le collègue des panégyriſtes & des promoteurs des aſſaſſinats du 2 Septembre, je veux au moins défendre ma mémoire du reproche d'avoir été leur complice.

A

P. Volatia .
THE NEWBERRY LIBRARY

204

Et je n'ai pour cela qu'un moment, celui-ci ; demain il ne ſeroit plus temps.

Je rentre dans le ſein du peuple; je me dépouille de l'inviolabilité dont il m'avoit revêtu, prêt à lui rendre compte de toutes mes actions, & ſans crainte & ſans reproche je donne ma démiſſion de Député à la Convention Nationale.

Signé, ARMAND-GUY KERSAINT.

Ce 18 Janvier 1793, l'an 2me. de la République.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.